

Persone ne désire imposer la dictature de quelque grande puissance au reste du monde; mais il est évident que sans l'union des grandes puissances et leur consentement d'accepter et de remplir loyalement leurs obligations, nul mécanisme organisé pour le maintien de la paix, si parfaitement construit soit-il, ne fonctionnera en pratique.

A présent, honorables sénateurs, je désire traiter du rôle du Canada à la conférence de San-Francisco. Depuis quelques mois on parle beaucoup du Canada comme étant l'une des puissances moyennes du monde. A la lumière de l'effort de guerre que le pays a fourni en ces dernières années, je crois que c'est parfaitement exact. Il est peut-être vrai aussi que les propositions de Dumbarton-Oaks ne tiennent pas assez compte du rôle des puissances moyennes...

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. HUGESSEN: ...et qu'il serait opportun de les modifier à cet égard. Je ne puis m'empêcher cependant de désapprouver l'idée que notre délégation à San-Francisco essaie de pousser le pays à la tête des puissances moyennes et formule des réclamations et des exigences simplement pour mettre en relief l'importance que nous avons acquise.

Des VOIX: Très bien.

L'honorable M. HUGESSEN: Il me semble plutôt enfantin de faire étalage de son importance, si on me permet de m'exprimer ainsi, à seule fin de montrer que cette importance nous revient. D'ailleurs, je crois qu'une telle attitude ne sert nullement nos propres intérêts.

J'aimerais à ce que les honorables sénateurs songent un peu à la place que le Canada occupera dans cette nouvelle organisation. Je la considère exceptionnellement favorable, beaucoup plus favorable que celle qu'il occupait à la Société des Nations dont ne faisaient pas partie les Etats-Unis. Voyons quelle est la composition du Conseil de sécurité aux termes des propositions de Dumbarton-Oaks, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ces deux pays auxquels nous avons toujours été associés et auxquels nous le serons toujours de la façon la plus étroite, ces pays auxquels nous sommes unis par les liens du sang, de l'amitié, de l'intérêt et du bon voisinage, seront membres permanents du Conseil de sécurité. Pour plus d'exactitude, j'ajouterai que le troisième membre du Conseil de sécurité est la France, pays d'origine de presque un tiers de notre population. Nous pouvons donc affirmer en toute confiance que le Canada ne manquera jamais d'amis au Conseil de sécurité. Pour m'exprimer autrement, je dirai qu'il importe moins au Canada qu'à tout

L'hon. M. HUGESSEN.

autre pays de rang intermédiaire d'avoir toujours, ou même souvent, son propre représentant dans le Conseil de sécurité.

La guerre nous a enseigné bien des choses. Une des leçons qui s'en dégagent, c'est que le Canada, au point de vue géographique, est essentiel à la défense non seulement de la Grande-Bretagne mais aussi des Etats-Unis. Prenons le cas de la Grande-Bretagne. Au cours de la présente guerre, nous avons été l'artère vitale qui a déversé sur la Grande-Bretagne les énormes ressources du continent nord-américain. Nous pouvons certes dire que, s'il n'y avait pas eu de Canada, si nous étions disparus de la face du monde, la Grande-Bretagne aurait presque inévitablement succombé aux attaques des forces nazies en 1940. Il est également vrai que le Canada est essentiel à la défense des Etats-Unis. Nous protégeons les Etats-Unis des attaques maritimes et aériennes venant de l'est, du nord et de l'ouest. Nous en trouvons des exemples sur tous les points du pays. Citons la base navale américaine à Terre-Neuve; prenons, à l'ouest, la route de l'Alaska et l'entreprise Canol. Tout cela démontre que le Canada est essentiel à la défense des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne advenant un conflit mondial. Si l'on en convient, et je crois que cette conclusion est inévitable, alors nous pouvons dire que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, qui seront membres à titre permanent du Conseil de sécurité, devront, dans leur propre intérêt, sauvegarder ceux du Canada. Que le Canada obtienne de temps à autre un siège temporaire au Conseil de sécurité ou qu'il n'en obtienne point, il y comptera toujours deux amis sûrs qui, pour leur propre protection, se devront de veiller sur nos intérêts tout autant que sur les leurs.

J'ai ici tablé sur l'intérêt personnel. C'est peut-être le moins noble de tous les mobiles et je dois dire que notre longue association avec la communauté des nations britanniques, de même que notre longue et sincère amitié avec les Etats-Unis se fondent sur quelque chose de plus élevé que le seul intérêt égoïste. Tous trois, nous pouvons la même conception fondamentale du bien et du mal, de la liberté humaine, du droit de l'individu et de la responsabilité morale. Cette communauté de conception, nous pouvons en suivre les racines jusqu'à notre religion chrétienne. Voyons maintenant quelles peuvent en être les conséquences.

J'ose dire sans crainte de me tromper que dans les grandes questions internationales, les trois pays suivent d'ordinaire les mêmes raisonnements pour en arriver aux mêmes conclusions. Permettez-moi de recourir encore ici à une question pour résumer mes observations. Peut-on imaginer un cas où la